



Remplir 1 dossier par enfant

## Enfant

NOM : ..... Prénom : .....

Date de naissance: ..... Sexe :  Masculin  Féminin

 Si enfant à naître : Date présumée de la naissance : .....

## Responsables légaux

	1	2
<b>Statut</b>	<input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Tuteur	<input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Tuteur
<b>NOM</b>		
<b>Prénom</b>		
<b>Date de naissance</b>		
<b>Situation familiale</b>	<input type="checkbox"/> Seul(e) <input type="checkbox"/> En couple*	<input type="checkbox"/> Seul(e) <input type="checkbox"/> En couple*
<b>Adresse</b> <b>Ville- code postal</b>		
<b>Téléphone</b>		
<b>Courriel</b>		
<b>Organisme versant les prestations familiales</b>	<input type="checkbox"/> CAF n° ..... <input type="checkbox"/> MSA / SECU n° .....	<input type="checkbox"/> CAF n° ..... <input type="checkbox"/> MSA / SECU n° .....
<b>Situation professionnelle</b>	<input type="checkbox"/> En emploi <input type="checkbox"/> Inscrit à pôle emploi ou à la mission locale <input type="checkbox"/> Sans emploi <input type="checkbox"/> Etudiant ou en formation professionnelle	<input type="checkbox"/> En emploi <input type="checkbox"/> Inscrit à pôle emploi ou à la mission locale <input type="checkbox"/> Sans emploi <input type="checkbox"/> Etudiant ou en formation professionnelle
<b>Adresse du lieu de travail</b>		

\*vie maritale, pacsé, marié, etc....

**ETAPE 1 : Je choisis mes préférences de lieux d'accueil pour mon enfant**

3 choix possibles

Reportez la lettre correspondante aux crèches choisies

Choix 1 : .....

Choix 2 : .....

Choix 3 : .....

**ETAPE 2 : J'indique le mois d'entrée choisi pour que mon enfant intègre le lieu d'accueil**

⇒ Mois : .....

**ETAPE 3 : Je définis les horaires de présence hebdomadaire de mon enfant : 3 contrats possibles**

- Régulier :

Présence de l'enfant	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Plages horaires					

- Alterné :  Si alternance sur 2 semaines remplir lignes A+ B, si alternance sur trois semaines remplir lignes A+B+C

Présence de l'enfant	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Plages horaires semaine A					
Plages horaires semaine B					
Plages horaires semaine C					

Numéro de la semaine de démarrage du contrat : .....

- Flottant :  sur justificatif professionnel – le planning sera transmis par la famille chaque mois

**ETAPE 4 : Je réunis les pièces nécessaires à mon dossier** (voir recto du mode d'emploi)

**ETAPE 5 : Je signe et je transmets au Relais Petite Enfance de la Ville de Besançon**

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations renseignées sur ce document et m'engage à signaler tout changement de situation au Relais Petite Enfance.

A ....., le ..... / ..... / .....

Signatures du (des) responsable(s) légal(aux)

# MODE D'EMPLOI EN 5 ETAPES POUR REMPLIR MON DOSSIER



## Les crèches collectives municipales

La Ville de Besançon propose un accueil collectif et régulier sur 47 semaines maximum par an.



Dès l'âge de 2 mois jusqu'à son entrée à l'école maternelle, votre enfant bénéficie d'un accompagnement respectant ses rythmes de vie. La capacité d'accueil, la durée et l'amplitude horaire varient selon l'établissement.



## La crèche familiale municipale

Votre enfant sera accueilli au domicile d'une **assistante maternelle agréée** par les services de la Protection Maternelle et Infantile et employée par la Ville de Besançon. Sous la responsabilité d'une directrice, elle est régulièrement visitée par des professionnels de la crèche familiale. **Ce mode d'accueil allie un accueil souple, individualisé et ouvert sur le monde en participant aux activités collectives d'éveil dans des lieux spécifiques.**

### ETAPE 1 : Liste des établissements à Besançon

Lettre à reporter	Nom du quartier Adresse	Nom et type de crèches		Horaires d'accueil des enfants														
				7h00	7h15	7h30	7h45		17h00	18h00	18h30	18h45	19h00					
A	<b>Battant</b> 2D chemin de ronde du Fort Griffon	<i>Battant</i>																
B	<b>Boucle</b> 12B rue de Lorraine	<i>Bersot</i>																
C	<b>Boucle</b> 6 rue de la Vieille-Monnaie	<i>Vieille-Monnaie</i>																
D	<b>Prés-de-Vaux</b>		<i>familiale</i>															
E	<b>Chaprais</b> 1 rue Suard	<i>Chaprais</i>																
F	<b>Clairs-Soleils</b> 15 Place des Lumières	<i>Clairs-Soleils</i>																Attention : fermeture à 17h le mardi
G	<b>Montrapon</b> 7 rue de l'Epitaphe	<i>Montrapon</i>																
H	<b>Montrapon</b>		<i>familiale</i>															
I	<b>Orchamps</b> 16 rue Gounod	<i>Orchamps</i>		<b>Attributions suspendues pour travaux réouverture Septembre 2026</b>														
J	<b>Montboucons</b>		<i>familiale</i>															
K	<b>Palente</b> 41 rue du Muguet	<i>Palente</i>																
L	<b>Palente</b> 24 rue des Roses	<i>Tilleuls</i>																
M	<b>Planoise</b> 2 rue d'Artois	<i>Artois</i>																
N	<b>Planoise</b> 5 avenue de Bourgogne	<i>Epoisses</i>																
O	<b>Saint-Claude</b> 7 rue Jean Wyrsh	<i>Saint-Claude</i>																
P	<b>Saint-Claude</b>		<i>familiale</i>															
Q	<b>Saint-Ferjeux</b> 16 rue de la Pelouse	<i>Saint-Ferjeux</i>		<b>Attributions suspendues pour travaux réouverture Janvier 2025</b>														

### ETAPE 2 : Déposez votre demande à la bonne période

En fonction du mois d'entrée souhaité pour votre enfant, votre dossier de demande sera instruit à minima 3 mois avant.

 MOIS D'ENTREE SOUHAITE	 PERIODE DE DEPOT	  REPONSE DE LA COMMISSION
Janvier, Février ou Mars	Jusqu'au 15 septembre	Octobre
Avril, Mai ou Juin	Jusqu'au 15 décembre	Janvier
Juillet, Août ou Septembre	Jusqu'au 15 mars	Avril
Octobre, Novembre ou Décembre	Jusqu'au 15 juin	Juillet

## ETAPES **3** : Crèches collectives ou familiale municipales



### En crèche familiale municipale

- Fréquentation minimum est de 4 ou 5 jours
- Accueil de 8, 9 ou 10 heures par jour



### En crèche collective

- Arrivée possible jusqu'à 9h30
- Nombre d'heures d'accueil supérieur à 12 heures/semaine
- Durée minimale de 3 heures par ½ journée
- Amplitude maximale de 10 heures par jour

## ETAPE **4** : Les pièces justificatives à fournir

Chaque demande se voit attribuer un nombre de points en fonction des critères détaillés en annexe.

### Merci de joindre des photocopies



#### Tout dossier incomplet sera retourné et ne pourra pas être pris en compte

- Copie des justificatifs d'identité des responsables légaux (carte d'identité, carte de séjour, passeport)
- Copie intégrale** de l'acte de naissance de l'enfant
- Si enfant à naître : certificat médical attestant la date présumée de la naissance et une **copie intégrale** de l'acte de naissance est à fournir dans les 15 jours suivant la naissance.
- Justificatif de domicile de **moins de 3 mois** (quittance de loyer ou factures EDF, téléphone fixe)
- Numéro d'allocataire CAF Besançon, MSA ou à défaut dernier avis d'imposition si la famille n'est pas allocataire CAF
- Justificatif d'emploi, de formation, d'insertion socio-professionnelle, d'inscription Pôle Emploi ou à la Mission locale **de moins de 3 mois**
- Certificat de bénéficiaire de l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (Aeéh)
- Attestation de bénéficiaire de l'Allocation aux Adultes handicapés (Aah) pour le parent porteur de handicap

## ETAPE **5** : Transmission du dossier

Le dossier, complet et signé, est à retourner :



Envoi postal : Mairie de Besançon – Relais Petite Enfance  
au 2 rue Mégevand 25034 BESANCON CEDEX



Dépôt au Relais Petite Enfance – 2 rue Mégevand à Besançon – tel : 03 81 87 85 66



Envoi courriel : [rpe@besancon.fr](mailto:rpe@besancon.fr)

⇒ **A réception de votre dossier, un accusé de réception vous sera envoyé par courrier.**



Respecte les principes de la charte laïcité de la branche famille de la CNAF.